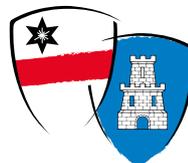


LE

File

Horbourg- Wuhr



L'info communale

Mai 2022

#337



DOSSIER | Environnement

p.14

Budget



p.6

CCAS



p.11

Les associations
communiquent



p.19

Sommaire

- 3 Le mot du maire
- 4 - 5 Retour en images
- 6 - 10 Le conseil en bref + budget
- 11 - 13 CCAS
- 14 - 17 Dossiers environnement
- 18 Évènements communaux
- 19 - 27 Les associations communiquent
- 28 - 30 Vie quotidienne
- 31 Tribunes
- 32 Agenda



Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr

44 Grand Rue
68180 Horbourg-Wihr

03 89 20 18 90

mairie@horbourg-wihr.fr

www.horbourg-wihr.fr

HORAIRES D'OUVERTURE 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

HORAIRES D'ÉTÉ

À partir du 4 juillet, la mairie passe en horaires d'été. **L'accueil sera ouvert exclusivement le matin de 8h à 12h jusqu'au 31 août inclus.**

Services d'urgence

Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie-secours	17
Gendarmerie nationale Colmar	03 89 21 51 99
Brigade de gendarmerie de Jepsheim	03 89 71 61 01
Police municipale	03 89 20 18 97

Urgences Gaz

0 800 00 68 00

En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.

Objets trouvés	03 89 20 18 97
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
S.O.S. Mains	03 90 67 40 30



Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Horbourg-Wihr,

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce nouveau numéro du magazine communal quelques semaines avant que ne débutent les vacances d'été.

Le 24 avril dernier, Emmanuel MACRON a été réélu président de la République pour les cinq prochaines années. Je me réjouis de cette réélection qui est une excellente nouvelle pour notre pays et pour notre démocratie. La France a besoin de stabilité pour mener à bien les enjeux et les défis qui sont devant elle.

Profondément attaché aux valeurs de paix, de liberté et de démocratie, j'ai toujours combattu avec force et conviction tous les extrêmes.

Malheureusement ces dernières semaines nous ont rappelé que la paix n'est pas acquise et que les extrêmes sont bel et bien dangereux. La guerre qui se déroule sur le sol ukrainien, à quelques 2000 kilomètres de nos terres, nous replonge dans les heures les plus sombres qu'a pu connaître l'Europe. Au nom du conseil municipal, je fais part de toute notre solidarité au peuple ukrainien.

L'Europe, justement. Cet idéal commun devenu vital doit être conforté comme étant l'institution protectrice de la paix et être érigé comme rempart face à toutes les crises que nous pouvons connaître. Ici en Alsace, nous connaissons malheureusement que trop bien les conséquences de la guerre mais nous connaissons aussi l'importance de l'Europe. Car c'est ici en Alsace que bat le cœur de la construction européenne sous le sceau de l'amitié franco-allemande.

Pour conclure ce mot du Maire, je fais le vœu que les prochains mois permettent le retour de la paix et de la fraternité entre tous, pour nous, pour notre avenir et celui de nos enfants.

Je vous souhaite un bel été ponctué de joie et de bonheur !

Thierry Stoebner
Maire de Horbourg-Wihr

Retour en images



Pont des Américains réunion citoyenne

Une centaine de personnes étaient réunies ce matin sur le site du pont des Américains pour une réunion citoyenne grandeur nature.

Ce temps d'échange organisé par la municipalité était une étape importante dans ce dossier. Nous voulions vous écouter et vous entendre.

Merci à toutes et tous pour votre participation.



Place du Gloxin réunion citoyenne

La municipalité remercie les riverains de la place Gloxin pour les échanges constructifs de la réhabilitation de l'aire de jeux 😊



Église Saint-Michel d'Horbourg-Wihr

Un samedi matin de printemps

Douce et belle rencontre de concert avec les jeunes virtuoses des grandes scènes européennes dans un petit bijou du patrimoine.

Un public conquis par la musicalité de ces retrouvailles !



Autour de nous - Inauguration d'une centrale photovoltaïque « Post-Fessenheim ».

Le site d'implantation est un ancien terrain militaire de manœuvres appartenant à la commune de Volgelsheim (Haut-Rhin). D'une surface de 20 hectares, la centrale est équipée de plus de 56 000 panneaux photovoltaïques installés au sol sur des structures fixes livrées par Arcelor Mittal de Horbourg-Wihr. Sa production d'énergie annuelle estimée à 24 GWh permettra d'alimenter l'équivalent de la consommation de 11000 personnes par an... !! Le projet est porté par 2 acteurs énergéticiens ENGIE Green, leader du solaire photovoltaïque en France et VIALIS, Société Anonyme, d'Economie Mixte.



Ce succès démontre l'engagement de ces partenaires à développer les énergies renouvelables dans un souci de performance environnementale et de compétitivité, au service de la transition énergétique du territoire. VIALIS, en tant que fournisseur et distributeur d'énergie local consolide ainsi son rôle d'opérateur de proximité au service de la transition énergétique.

A Horbourg-Wihr, la création d'une coopérative citoyenne est programmée pour la rentrée afin de générer divers projets photovoltaïques de valorisation de l'énergie solaire sur toits ou par des ombrières sur parkings.



Lundi 4 avril, les CE2 bilingues de l'école les Marronniers sont allés visiter la mairie.

Lundi 4 avril, les CE2 bilingues de l'école les Marronniers sont allés visiter la mairie.

À cette occasion, ils ont découvert le rôle du maire ainsi que de ses collaborateurs.

Ils ont également eu le droit de participer à une élection simulée. Chaque élève, muni de sa carte d'électeur d'un jour, a suivi tout le parcours que les adultes reproduiront pour élire le président.

Nos citoyens en herbe étaient ravis de jouer le jeu et s'imaginaient déjà dans 10 ans à voter pour le président parce qu'ils seront majeurs.



« C'est trop bien on a pu voir des salles secrètes que les autres ne peuvent pas voir. »

« On a même pu aller dans la salle où ils font les mariages. »

« Le maire avait exprès mis son écharpe et l'autre il l'a mise à la Marianne. »

« Maintenant on sait voter, on peut venir avec nos parents pour leur montrer. »

À n'en pas douter, c'est une journée qui restera dans leur mémoire.

Nous remercions M. le Maire et l'ensemble de l'équipe de la mairie pour leur accueil chaleureux, leur patience et leur courage face aux nombreuses questions de nos petits curieux.

Conseil en bref

Séance du 28 février 2022

Lors de cette séance, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022.

Ce débat permet d'associer l'ensemble des élus municipaux à la réflexion pour l'élaboration du budget.

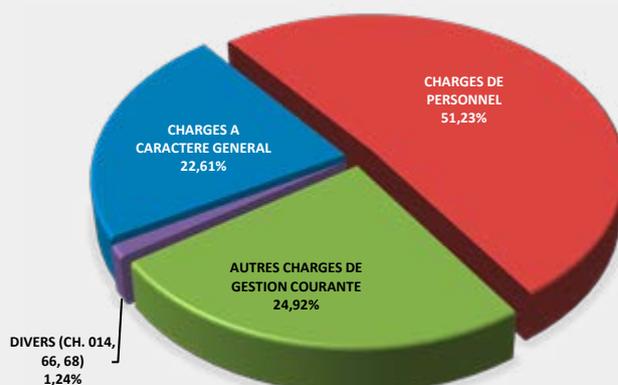
Séance du 28 mars 2022

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021

Dépenses de fonctionnement 3 748 116,69 €

Charges à caractère général	752 280,80 €
Charges de personnel	1 704 377,07 €
Atténuation de produits	31 886,14 €
Autres charges de gestion courante	828 956,00 €
Charges financières	8 398,84 €
Charges exceptionnelles	896,67 €
Opérations d'ordre entre sections	421 321,17 €

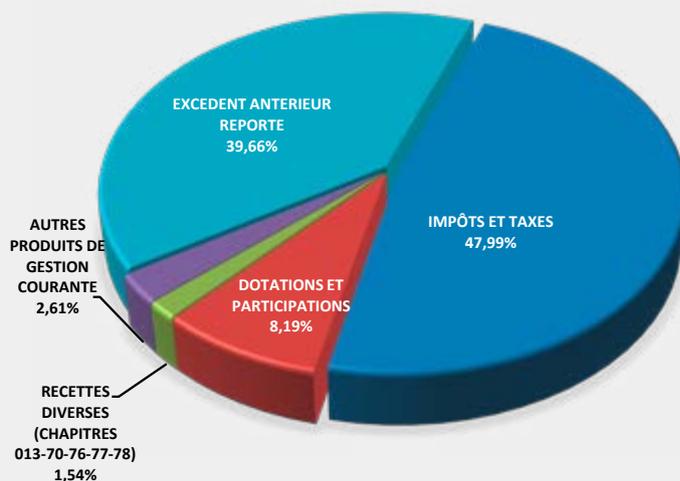
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



Recettes de fonctionnement 7 930 385,16 €

Atténuation de charges	51 314,20 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	36 473,30 €
Impôts et taxes	3 806 106,06 €
Dotations et participations	649 888,72 €
Autres produits de gestion courante	207 372,55 €
Produits financiers	3,90 €
Produits exceptionnels	25 672,91 €
Reprises sur amort. et provisions	8 500,00 €
Excédent antérieur reporté	3 145 053,52 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



Excédent de clôture
de la section de fonctionnement

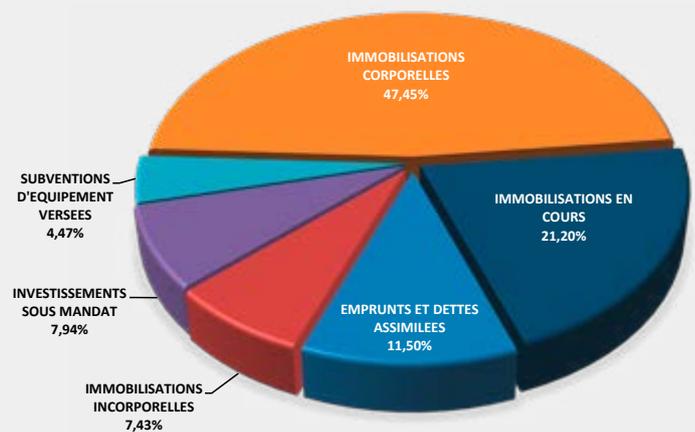
4 182 268,47 €



DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2021

Dépenses d'investissement 1 407 743,47 €

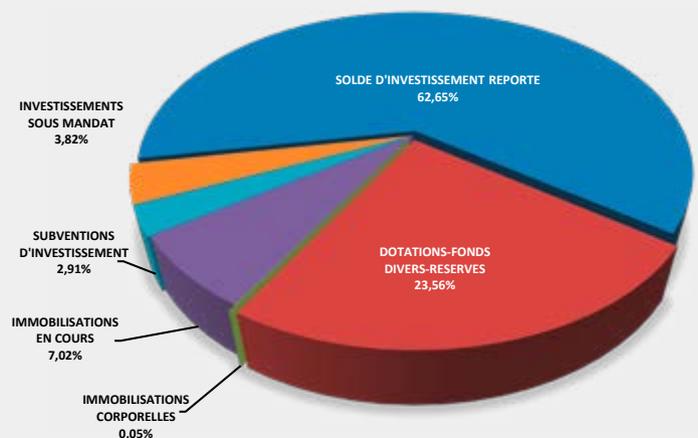
Emprunts et dettes assimilées	161 895,39 €
Immobilisations incorporelles	104 644,04 €
Subventions d'équipements versées	62 952,12 €
Immobilisations corporelles	668 035,16 €
Immobilisations en cours	298 484,88 €
Investissements sous mandat	111 731,88 €



Recettes d'investissement 2 013 170,96 €

Dotations-fonds divers-réserves	374 986,76 €
Subventions d'investissement	46 340,96 €
Immobilisations corporelles	736,92 €
Immobilisations en cours	111 731,88 €
Investissements sous mandat	60 731,88 €
Solde d'investissement reporté	997 321,39 €
Opérations d'ordre entre sections	421 321,17 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2021



Excédent de la section d'investissement

605 427,49 €

Excédent global de clôture

4 787 695,96 €

► Vote des taux d'imposition 2022

Taux d'imposition et produits fiscaux prévisionnels 2022

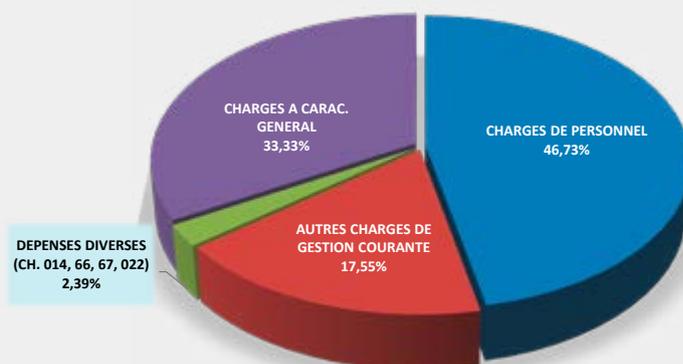
	Bases 2022 estimées	Taux 2022	Produits estimés 2022
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	163 306 €	13,57%	22 161 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7 481 000 €	26,87%	2 010 145 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68 500 €	67,60%	46 306 €
Sous total produits des impôts directs			2 078 611 €
Compensation par l'Etat de la perte de taxe d'habitation			275 548 €
Total			2 354 160 €

► Budget primitif 2022

Dépenses de fonctionnement 8 353 237,98 €

Charges à caractère général	1 244 326,15 €
Charges de personnel	1 744 211,07 €
Atténuation de produits	32 600,00 €
Autres charges de gestion courante	655 271,45 €
Charges financières	3 950,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Dépenses imprévues	50 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	460 000,00 €
Virement à la section d'investissement	4 160 379,31 €

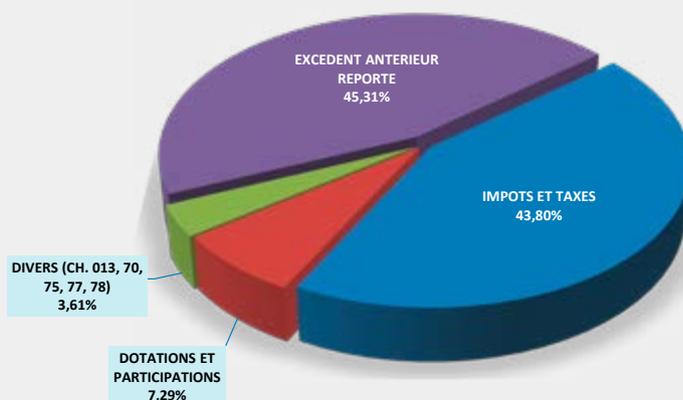
Budget de fonctionnement 2022 - Dépenses réelles



Recettes de fonctionnement 8 353 237,98 €

Atténuation de charges	32 600,00 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	37 700,00 €
Impôts et taxes	3 658 453,00 €
Dotations et participations	609 030,00 €
Autres produits de gestion courante	222 897,72 €
Produits exceptionnels	8 065,00 €
Excédent antérieur reporté	3 784 492,26 €

Budget de fonctionnement 2022 - Recettes réelles

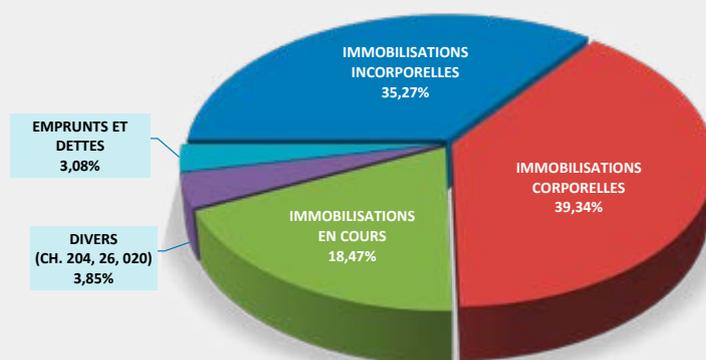




Dépenses d'investissement 3 255 140,46 €

Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €
Immobilisations incorporelles	1 145 694,00 €
Subventions d'équipements versées	65 070,08 €
Immobilisations corporelles	1 278 016,38 €
Immobilisations en cours	600 000,00 €
Participations et créances rattachées	10 000,00 €
Dépenses imprévues	50 000,00 €
Opérations patrimoniales	6 360,00 €

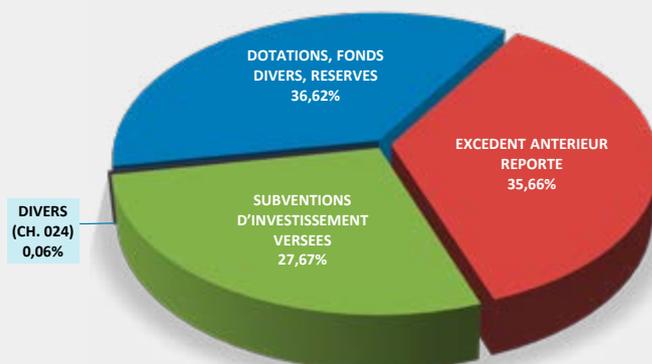
Budget d'investissement 2022 - Dépenses réelles



Recettes d'investissement 6 324 736,28 €

Dotations-fonds divers-réserves	621 776,21 €
Subventions d'investissement	469 793,27 €
Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00 €
Excédent antérieur reporté	605 427,49 €
Virement de la section de fonctionnement	4 160 379,31 €
Opérations d'ordre entre sections	460 000,00 €
Opérations patrimoniales	6 360,00 €

Budget d'investissement 2022 - Recettes réelles



► Dépenses principales d'investissement

Nouveau groupe scolaire/périscolaire	868 010,00 €
Ateliers	5 000,00 €
Salle Kastler	133 432,00 €
Mairie	30 494,00 €
Salle HORBOURG	900,00 €
Bâtiments scolaires	95 650,00 €
Stade de football	2 072,52 €
Divers	28 476,00 €
Passerelle Pont des Américains (travaux)	600 000,00 €
Aménagement carrefour 4 vents (maîtrise d'œuvre)	21 000,00 €
Réseaux électriques	9 000,00 €
Eclairage public	59 000,00 €
Mobilier urbain	32 767,10 €
Travaux divers	42 000,00 €
Voirie esp. verts- Divers	52 500,00 €
Liaison rues Mulhouse/Césars	4 935,00 €
Acquisitions foncières diverses	17 000,00 €
Arpentages	2 000,00 €

Terrains secteur Holzmatt	260 000,00 €
Terrains berges de l'III (itinéraire cyclable)	4 300,00 €
Terrains déplacements doux	50 000,00 €
Achat/démolition 49 rue de l'III (alignement)	110 000,00 €
Vidéo protection city-park Césars	10 000,00 €
Protection incendie	47 300,00 €
Cimetières Horbourg	40 000,00 €
Aires de jeux	150 471,46 €
Fouilles archéologiques (50 Grand'rue)	64 000,00 €
Plan corps de rues simplifié	16 000,00 €
Subventions d'investissement versées	49 070,08 €
Matériel informatique écoles (dont VPI)	50 000,00 €
Révision PLU	64 000,00 €
Mobilier divers	40 388,30 €
Véhicules et matériel roulant	62 900,00 €
Outils services technique	17 306,00 €
Centrale villageoise	10 000,00 €
Divers	27 500,00 €

La section d'investissement est votée avec un suréquilibre de 3 069 595,82 €

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le public est avisé que le budget communal est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la commune www.horbourg-wihr.fr

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Cette norme comptable est instaurée par la loi de finances 2019 avec une application au plus tard au 1^{er} janvier 2024

Autorisation de programme pour la construction d'un groupe scolaire élémentaire et périscolaire et mise aux normes de l'école Les Oliviers

Le montant estimatif prévisionnel global de l'opération, au stade de la phase concours, s'élève à 12 983 727,50 €

Demande de subventions auprès de l'Etat et des collectivités territoriales :

Travaux de rénovation thermique de la salle Kastler pour 98500 €

Travaux de réaménagement du carrefour entre la RD418 et la RD 111 pour 430500 €

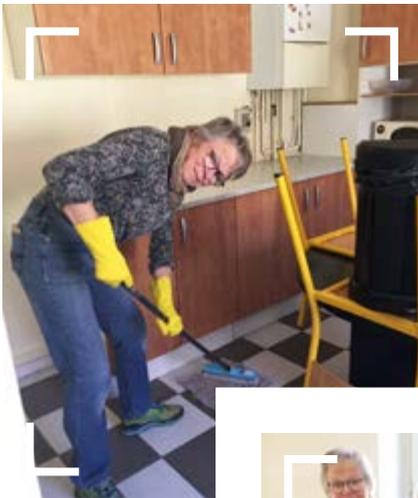
Emplois saisonniers 2022

Le conseil municipal autorise le recrutement de 12 saisonniers au maximum pour la période allant du 1^{er} mai au 30 septembre 2022. Les candidats devront avoir au moins 18 ans.



Le CCAS avec ses membres et de nombreux bénévoles ont assuré l'organisation de la collecte de dons tels que médicaments, produits d'hygiène et vêtements. Ensuite le tri et l'emballage de ceux-ci ont été effectués lors d'une action dans les locaux des ateliers municipaux pour être remis à la Protection Civile qui s'est chargée de l'acheminement vers l'Ukraine. Le CCAS et ses bénévoles ont également apporté leur soutien au CCAS de Colmar qui avait organisé sa collecte dans les locaux mis à disposition par l'hôtel EUROPE à Horbourg-Wihr.

Par ailleurs le nettoyage et l'équipement final du logement communal situé au-dessus de l'école des Marronniers a été effectué, une première famille y est installée.



Ensuite nous avons lancé une collecte pour l'équipement du logement communal situé à la mairie qui se trouvait libre mais vide de tout meuble et autres. Il est maintenant prêt et mis à disposition pour accueillir une autre famille.

Nous remercions les généreux donateurs et bénévoles (transport de meubles et électroménager pas forcément facile).

Quelques enfants sont déjà scolarisés dans nos écoles primaires.

Plusieurs interprètes maîtrisant l'Ukrainien et/ou le Russe se sont portés volontaires pour nous aider lors de l'accueil des familles, nous les remercions vivement.

CCAS – social



Association Solidarité Femmes 68



Solidarité Femmes 68, association à but non lucratif, a comme spécificité le soutien aux femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, seules, enceintes, et / ou avec enfants.

L'association Solidarité Femmes 68 seule adhérente dans le département à la Fédération Nationale Solidarité Femmes (porteur du 3919) fait partie d'un réseau fort de 73 associations dans toute la France.

Nos missions sont :

- ▶ L'écoute active et l'accompagnement juridique des femmes qui nous sollicitent dans le cadre de nos permanences d'écoute qui ont lieu tous les lundis de 9h à 12h, mardis et vendredis de 14h à 17h30 au siège de l'association ou au 03 89 70 02 21. Un soutien psychologique est possible. Une antenne à Saint-Louis nous permet de réaliser des permanences d'écoute sur RDV en appelant au 075 20 20 517.
- ▶ Possibilité d'hébergement pour les femmes accompagnées ou non d'enfants, en colocation ou hébergement individuel.
- ▶ L'accompagnement des femmes hébergées sur plusieurs volets : juridique, soutien psychologique, soutien à la parentalité, impact des violences, insertion professionnelle, recherche de logement, démarches administratives....



L'association propose plusieurs dispositifs d'accompagnement qui permettront de soutenir les femmes victimes de violences de la manière la plus adaptée.

Si vous êtes victime de violences, ne restez pas seule ! Nous pouvons vous aider, vous conseiller.

En parler, c'est déjà un GRAND pas !

L'équipe de Solidarité Femmes 68.

RENSEIGNEMENTS :

Association SOLIDARITE FEMMES 68

Tél : 03.89.70.02.21

Site internet : www.solidaritefemme68.fr

83 rue Koechlin - 68200 SAINT-LOUIS



Plan canicule

En cas de forte chaleur, la Préfecture déclenche le Plan canicule. Le plan canicule est déclenché par la Préfecture lorsque pendant plus de 72 h, la température ne descend pas en dessous de 20 °C la nuit et 34 °C le jour.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure la coordination de ce plan et la tenue d'un registre nominatif des personnes fragiles susceptibles d'être incommodées par la canicule.

Les personnes de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes en situation de handicap résidant à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur ce registre. La cellule canicule assure une veille auprès des personnes inscrites sur ce registre.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et gratuite.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire ou faire inscrire un proche peuvent contacter le CCAS au 03 89 20 18 95

Analyse des besoins sociaux de la population

Le CCAS effectue actuellement une analyse des besoins sociaux de la population. Cette démarche imposée par la loi en début de mandat, est un outil d'aide à la décision pour définir le projet social communal. Elle permet de réunir les différents partenaires et acteurs locaux pour établir une stratégie et des plans d'action au plus proche des besoins de la population.

Le groupe de travail chargé de ce projet s'est entouré, pour une durée de 6 mois, d'un stagiaire, Loïc BAMENOU, étudiant en master 2 en démographie à l'Université de Strasbourg.

Au vu de l'évolution croissante de la population ces 10 dernières années (en moyenne 2,6 % par an), il a été décidé d'orienter l'analyse sur le profil des nouveaux arrivants : leurs motivations, besoins, attentes, satisfactions...

Une enquête va être lancée au courant du mois de mai auprès des personnes arrivées dans la commune entre 2017 et 2021. Si vous êtes concerné(e) et que vous n'êtes pas encore enregistré(e) à la mairie nous vous invitons à le faire sans tarder en passant à l'accueil de la mairie durant les heures d'ouverture.



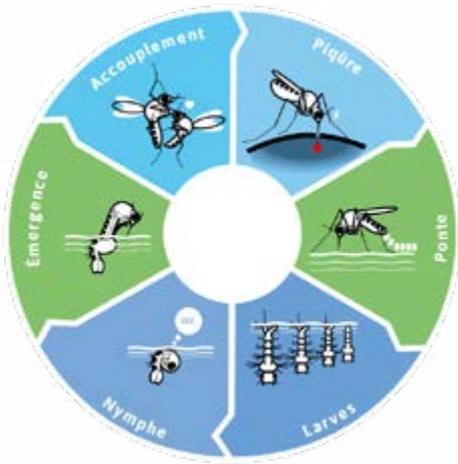
Environnement

Conférence des jardiniers

Intervention de la Brigade verte Gardes Champêtres Intercommunaux d'Alsace.

Un service de cet organisme est entièrement dédié à la démoustication

Nous ont été présentées leurs actions de lutte contre le moustique tigre et les gestes à faire par les particuliers en matière de prévention.



AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉS!

Éliminez l'eau stagnante !

Prévention dans les jardins

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.

VIDEZ 1 FOIS PAR SEMAINE !

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches
- Pots, seaux, réceptacles divers

- #### COUVREZ HERMÉTIQUEMENT !
- Récupérateurs d'eau
 - Fûts, tonneaux



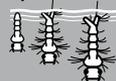
**PAS D'EAU STAGNANTE,
PAS DE MOUSTIQUE!**

RANGEZ !

- Jouets d'enfants
- Brouettes
- Seaux, arrosoirs
- Poubelles, déchets

LARVES DE MOUSTIQUES

Les larves de moustiques ont besoin d'eau pour se développer



Prévention dans les cimetières

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.

VIDEZ 1 FOIS PAR SEMAINE

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs
- Pots, vases et réceptacles divers

COUVREZ HERMÉTIQUEMENT

- Bénitiers et coupelles

- #### RANGEZ À L'ABRI DE LA PLUIE
- Seaux, arrosoirs
 - Poubelles
 - Vases et pots inutilisés



**PAS D'EAU STAGNANTE,
PAS DE MOUSTIQUE!**

- #### REMPLEZ DE SABLE OU DE GRAVIER
- Les vases de fleurs artificielles
 - Les soucoupes

RETOURNEZ

- les vases inutilisés

LARVES DE MOUSTIQUES



Intervention de La Fredon

La Fredon est un réseau d'expertise dédié à la santé des végétaux. Elle mène des actions de surveillance, de prévention, voire de lutte contre les espèces impactant les végétaux, l'environnement et la santé (<https://fredon.fr/grand-est/qui-sommes-nous>).

Reconnaître **L'AMBROISIE** à feuilles d'armoise



Une plante au pollen **dangereux** pour la santé



Flleurs mâles
sur le long de l'épi



Tige velue
verte à rougeâtre



Feuille
profondément découpée



**Elle s'étale
en forme
de buisson**

Camille POELLEN chargée d'études a présenté un exposé en matière de lutte contre l'ambrosie

Le pollen de cette plante invasive peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les personnes allergiques : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, asthme, eczéma... Compte tenu de son impact sanitaire, limiter l'expansion de cette plante constitue un enjeu de santé publique.

Alix d'Audeville, conseillère environnement, a présenté un exposé en matière de jardinage au naturel : économie d'eau et fleurissement durable

Depuis le 1^{er} janvier 2019 :

Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs seront interdits à la vente

Éléments à retenir :

- ▶ Connaître la nature du sol
- ▶ Identifier le manque d'eau et l'excès d'eau
- ▶ Récupérer l'eau
- ▶ Bien gérer l'arrosage
- ▶ Concevoir ces espaces verts autrement pour limiter l'arrosage : paillage, plantes couvre-sol...
- ▶ Fleurissement durable : vivaces, bulbes, fleurs sauvages, végétation spontanée, plantes grimpantes...



Environnement

Espaces verts de la commune de Horbourg-Wihr

Préserver et valoriser la biodiversité est une volonté politique de l'équipe municipale, avec laquelle le service est en total adéquation.

La commune n'utilise aucun pesticide depuis 2016. Leur usage a été réduit depuis 2008. Pour cela le service a dû se réorganiser. Désherber mécaniquement, balayage avec brosse métallique, végétalisation des cimetières et communiquer. L'idéal étant l'acceptation des indésirables par les administrés.

Les Espaces Verts travaillent suivant un plan de gestion différencié des Espaces Verts. C'est-à-dire qu'ils entretiennent les espaces différemment suivant leur implantation et leur fréquentation.

Le service réalise des fauches tardives. Certaines parcelles ne seront fauchées qu'après la mi-juillet pour permettre la nidification de certains oiseaux et laisser monter en graines les espèces locales.

La gestion raisonnée de l'arrosage est primordiale. Les ateliers sont équipés d'un récupérateur d'eau de pluie. Les suspensions ainsi que certaines jardinières trop gourmandes en eau, ont été supprimées. Les arrosages automatiques sont également

supprimés petit à petit. Du paillage est disposé sur l'ensemble des plantations pour réduire l'arrosage. Nous privilégions des variétés de plantes plus résistantes à la sécheresse.

Pour lutter contre les îlots de chaleur, sont plantés de nombreux arbres et arbustes. Cette année, a été planté, rue de Rhin, un bosquet spécial faune sauvage composé de plantes locales dans le cadre de l'opération des arbres/des naissances. Une opération similaire a été réalisée à l'école maternelle des érables.

Les Espaces Verts sont valorisés notamment dans les parcs de jeux où de nombreux végétaux sont plantés.

Notre fleurissement est respectueux de l'environnement. Nous essayons de trouver un équilibre entre les vivaces, les

annuelles et les bulbes pour une meilleure gestion de l'eau

Mettre en œuvre toutes ces actions en faveur de la biodiversité est un honneur.

Paul GEHBAUER, responsable des Espaces Verts.



Remise des prix aux participants du concours espaces jardins.

Aucun classement n'a été établi. Ce concours est actuellement en cours de réflexion et se transformera en challenge de méthodes vertueuses liées aux enjeux climatiques actuels. Il n'est pas souhaitable aujourd'hui d'avoir un fleurissement abondant ayant généré une quantité importante d'arrosage et d'utilisation de produits phytosanitaires chimiques.

16

Les 17 participants ont tous été récompensés et se sont vu remettre une boîte de bulbes et des chèques cadeaux des commerçants de Horbourg-Wihr.



Inauguration de l'Aire de la Voie Romaine

Le 2 avril a eu lieu l'inauguration de l'Aire de la Voie Romaine située rue de Riquewihr.

Cette transformation du parc a été le fruit d'un long travail de conception.

Un premier rdv avait été donné sur place avec l'association ARCHIHW afin d'évoquer l'histoire de ces lieux avec la présence sous la période antique d'une voie romaine qui se dirigeait vers le nord (sous la rue d'Aquitaine), la poste actuelle qui rappelle le service de poste des empereurs romains et le cimetière actuel, sachant que des stèles funéraires ont été mises au jour dans la commune.



Partant de ce constat, il était important de donner une connotation culturelle de ce lieu tout en étant un espace de jeux, de détente et de rencontres intergénérationnelles.

L'équipe des espaces verts de la commune en lien avec la commission environnement a eu le plaisir de concevoir ce projet. L'idée était de garder un aspect nature végétalisée tout en y incorporant les jeux.



Le budget étant limité, il a été décidé de conserver certains jeux en l'état. C'est ainsi que le hérisson rouge sur ressort a pris l'aspect d'un vrai hérisson (travaux de peintures réalisés par les espaces verts).

Les équipements nouveaux (balançoire et jeux de grimpe) ont été commandés chez un spécialiste, sécurité oblige.

Le terrassement de base a été réalisé par l'entreprise de travaux public local. Celle-ci a également réalisé les mises en place des jeux.

L'équipe des espaces verts a réalisé le reste des travaux ! Bravo à eux pour cette belle réalisation.

Et nous sommes encore désolés pour ceux qui s'impatientaient devant les barrières avant l'ouverture du parc, celle-ci avait été conditionnée tout d'abord par la livraison tardive des jeux puis par la poussée de l'herbe ensemencée dans une période où il faisait encore un peu frisquet.

Pour la partie culturelle, nous vous invitons à prendre connaissance du panneau situé à l'entrée du parc. Celui-ci sera agrémenté prochainement d'un QR code expliquant l'historique des lieux.



Évènements communaux



la **6**^{ème}

FÊTE de la
MUSIQUE
HORBOURG-WIHR

26 JUIN 2022

Journée musicale
et festive pour tous !
10h00 à 21h00

LA PROGRAMMATION

 acsl horbourg-wihr
 commune de Horbourg-Wihr
www.horbourg-wihr.fr


COMITÉ DES FÊTES
ACSL
Horbourg-Wihr
Animations
de la commune


Un instant avec
Tam


AETSCHENTSON



HORBOURG-WIHR
Jeudi
14 JUILLET
2022

Salle Kastler
à partir de 19h00


COMITÉ DES FÊTES
ACSL
Horbourg-Wihr
Animations
de la commune

**PETITE
RESTAURATION
BUVETTE**

**BAL POPULAIRE
FEU D'ARTIFICE**

Associations



Avec l'été qui arrive, les événements festifs reprennent de plus belle. Kermesses, mariage, fête d'entreprise, nous proposons la location de grands jeux en bois pour l'extérieur afin d'animer toutes vos manifestations. Nous proposons également régulièrement de nouveaux jeux à la location et pour le jeu sur place. Il y a toujours une bonne raison de venir à la ludothèque, alors n'hésitez plus !

La ludothèque est ouverte :

- ▶ Les **mardis** de 17h à 19h
- ▶ Les **mercredis** de 14h à 17h30*
- ▶ Les **samedis** de 14h à 17h30*

*En alternance une semaine sur deux

**Fermeture d'été : du 8 au 29 août inclus.
Dernière permanence le samedi 6 août.**

Programme des prochains mois :

Animations :

Sur inscription uniquement, participation de 3 € par personne

- ▶ Soirée jeux ados (11-18ans) : le 20/05 de 19h30 à 22h
- ▶ Soirée jeux adultes (18+) : le 10/06 de 19h30 à 22h



Fête du quartier Ste Marie à Colmar

Le samedi 21 mai de 14h à 18h

Nous animerons un stand avec nos jeux géants en bois lors de la fête du quartier Ste Marie. Venez nombreux !

Fête du jeu 2022

Le dimanche 12 Juin de 14h à 18h

Venez partager un moment convivial et festif autour du jeu dans la cour de la ludothèque. Au programme : jeux de société, grands jeux en bois et des animations (origami, Shogi, lego...) Buvette et petite restauration sur place. **Événement gratuit et sans inscription.**



Animation été avec Colmar Agglomération

Du 11/07 au 05/08, tous les matins de 9h30 à 11h30

La ludothèque propose des activités pour les enfants de 5 à 9 ans dans le cadre des animations d'été de Colmar Agglo. Nous ferons des jeux et des bricolages, en explorant différents thèmes en fonction des semaines choisies : L'Égypte, l'écologie, les chevaliers de la table ronde, ou encore Poséidon.

Rendez-vous sur la plateforme "Colmar & moi" pour consulter la brochure d'activité. **Inscriptions possibles à partir du 13 Juin.**

RENSEIGNEMENTS :

Tél : 03 89 24 94 62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com -  [laludoHW](https://www.facebook.com/laludoHW)

Site : www.ludothèque-horbourg-wihr.net

Drive en ligne :

<https://ludodrive.ludothèque-horbourg-wihr.net>

4 Petite rue de l'Église, 68180 Horbourg-Wihr

Associations

PLAISIR DE PEINDRE : Portes ouvertes

L'association « Plaisir de Peindre » tiendra sa journée « PORTES OUVERTES » dans son local de la salle Kastler le samedi 21 et dimanche 22 mai prochains en partenariat avec l'Association « Le Point de l'Oeil » qui organisera son salon annuel.

Le choix de tenir les deux évènements simultanément permet de s'adresser à un même public qui d'une part pourra admirer l'exposition mise sur pieds par notre partenaire et venir découvrir, s'informer sur la pratique des techniques de peintures que nos membres présenteront.

Plaisir de Peindre compte partager lors de cette manifestation sa passion pour cet art où chacun choisit sa technique, son style, ses sujets selon ses sensibilités. Nous voulons montrer que sans connaissance particulière tout débutant peut se lancer, éprouver du plaisir, progresser dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale.

Converger vers un épanouissement de chacun en s'appuyant sur la pluralité des personnes et leurs apports variés apporte une émulation qui devient source de partage et de soutien constant. L'entraide s'appuie sur les commentaires des uns et des autres afin de conforter le choix de celui qui hésite, qui s'interroge et parfois doute.

Le plaisir devant une toile achevée, aboutie, procure une satisfaction sans pareille et incite à poursuivre, à recommencer, à se dépasser...



L'association a ainsi pu accueillir de nouveaux membres après la tenue de sa journée « DÉCOUVERTE » du 6 novembre dernier.

Quelques membres exposent dans le cadre de salons se tenant dans différentes communes selon le même principe de la « Rencontre des Arts ».

Association «Point de l'Oeil»

Horbourg-Wihr
commune

ENTRÉE LIBRE
BUVETTE

PORTES OUVERTES
DES ASSOCIATIONS
PLAISIR DE PEINDRE
et ORIGAMI ALSACE

Origami Alsace

Rencontre
des
Arts

21 mai 2022 14h-19h
22 mai 2022 10h-18h

Salle Alfred Kastler
HORBOURG-WIHR

rencontredesarts.68@gmail.com

21
22
mai
2022



ARGENTOVARIA : **Le printemps est arrivé, la belle saison !**

Notre harmonie a réussi, envers et contre tout, à présenter un Concert du Nouvel An le 1er janvier 2022. Certes une entrée dans la nouvelle année avec des gestes barrières stricts, un public réduit et sans poignées de mains. Cependant, l'essentiel y était : le langage universel de la musique s'est exprimé.

Une victoire après une longue période d'hiver, de sommeil et d'attente.

Mais sans l'hiver le printemps ne serait pas si agréable.

De répétitions en répétitions, le printemps se prépare ! Et voilà cette belle saison est enfin arrivée !

On respire enfin un nouvel air, porteur de joie, de bonne humeur. La musique reprend enfin ses droits, avec son lot de bienfaits pour le corps et l'esprit. Chacun y trouve son compte, tant celui qui la joue que celui que la reçoit.

Les musiciens de l'Harmonie ARGENTOVARIA ont partagé cette joie musicale avec leur public le samedi 23 avril 2022 à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim.

Un concert qui fêtait le printemps, l'amitié et de la solidarité !

En effet, la musique s'est exprimée en pensées avec le peuple Ukrainien. Grâce à l'aide de la Commune de Horbourg-Wihr qui a pris en charge l'aspect matériel de l'organisation de ce concert, l'Harmonie Argentovaria a pu offrir l'intégralité de la recette pour une œuvre venant en aide à l'Ukraine. Nous avons

pu ainsi soutenir l'Association « Les enfants de Tchernobyl ». Un soutien financier qui permettra d'aider de nombreuses familles situées entre Kiev et Tchernobyl.

Le printemps aboutit à l'été ! Et c'est encore une belle occasion de faire sonner des notes de musique joyeuses et festives. Ainsi, les musiciens sillonneront les rues de la commune sur un « Tracteur musical », le jeudi 23 juin 2022 à partir de 19 heures et participeront à l'office religieux et

l'apéritif concert, lors de la traditionnelle Fête de la Musique, le Dimanche 26 juin 2022.

Toutes précisions concernant ces manifestations d'été ainsi que le programme d'automne vous seront communiqués dans un prochain numéro du FIL.

D'ici là, portez-vous bien, consommez la musique sans modération.

Au grand plaisir de vous rencontrer lors de nos manifestations



**Plus d'information
sur l'aide apportée aux enfants
de Tchernobyl auprès de :**
Daniel REININGER - 06 35 48 321 36

Associations

LAUREN'DOULA :

Accompagnement à la naissance & périnatalité

La doula soutient la future mère, le/la partenaire, durant la période de la maternité et parentalité.

Mon accompagnement est émotionnel je suis présente à vos côtés pour vous écouter, échanger, répondre à vos questions en toute bienveillance et non jugement.

Mon soutien permet de favoriser votre confiance en vos pleines capacités à devenir parent et donner naissance à votre bébé.

La future mère se réapproprie sa propre assurance et réassurance dans sa maternité et l'accueil de ce bébé à venir.



Quand ?

- ▶ Désir d'enfant, parcours PMA, adoption
- ▶ Grossesse*,
- ▶ Projet de naissance et post-natal
- ▶ Accouchement,
- ▶ Soutien en Post-natal et à l'allaitement.
- ▶ Deuils périnataux

Où ?

- ▶ À votre domicile, minimum 2h de présence

En complément de l'accompagnement ?

- ▶ Hypnonatal® (hypnose future maman),
- ▶ Massage bien être future maman & post-natal,
- ▶ Rituel rebozo,
- ▶ Ateliers sur la naissance,
- ▶ Cercles de femmes...



Etre accompagné par une doula c'est aussi :

- 60% de péridurale
- 50% de risque de césarienne (étude Mirdis)

C'est favoriser un vécu plus positif de l'accouchement et du lien d'attachement.

C'est faire un choix pour la VIE.

RENSEIGNEMENTS :

Lauren Sacquépée

06 08 46 15 81 - contact@laurendoula.com

[@laurendoula_alsace](https://www.instagram.com/laurendoula_alsace)  Lauren Doula
Horbourg-Wihr, Colmar et Centre Alsace

*En complément d'un suivi médical

FC HORBOURG-WIHR : La saison footballistique 2021/2022 arrive dans quelques semaines à son terme.

C'est déjà l'heure pour le staff du F.C. Horbourg-Wihr 1933 de préparer la nouvelle saison et de compléter ses effectifs.

Alors toi qui souhaites profiter de belles installations, porter les couleurs de ta commune, mettre tes qualités de footballeur ou entraîneur au service d'un collectif de passionnés, rejoins-nous !

Joueurs, éducateurs ou bénévoles, venez nous rencontrer pour discuter de notre projet, et soutenir nos équipes lors des dernières rencontres de la saison.

À la fin du match, venez partager un moment de convivialité au club house.

Le meilleur moyen pour suivre notre actualité, connaître le programme des rencontres, les résultats : scannez le QR Code et abonnez-vous à notre page Facebook !



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU F.C. HORBOURG-WIHR
SUR SA PAGE FACEBOOK



SCANNEZ LE QR CODE – ABONNEZ-VOUS – A BIENTÔT !

POUR NOUS CONTACTER :

par Messenger,
par mail : horbourgwihr.fc@alsace.lgef.fr
ou par téléphone :

Président du FCH : Francis Marques 06 03 71 56 31

Associations

ACSL : Temps fort à l'ACSL

Samedi 26 mars : Matinée de travail au local de l'ACSL aux ateliers municipaux rue de Riquewihr de 8 h 30 à 12 h pour le contrôle, l'inventaire et la remise en état du matériel par 2 à 3 groupes de travail constitués le jour même.



Les boîtes à outils et la bonne humeur étaient les bienvenues !



Café et petits pains ont été mis à disposition afin de revigorer toute la troupe



La section TENNIS de l'ASPAL de HORBOURG-WIHR

dispose de 2 courts en TERRE-BATTUE, situés derrière la salle A. KASTLER.

Si vous souhaitez venir jouer au Tennis et vous inscrire pour la saison du mois d'avril à Octobre dans un cadre familial et intégrer notre Club, vous pouvez vous renseigner auprès du responsable de la section.

Nous espérons vous accueillir dans notre section, dès à présent dans une ambiance sympathique et de franche camaraderie.



RENSEIGNEMENTS :

Serge ORY :

Tél. 06.87.26.78.64 - mail : annick.ory68@gmail.com

La section TENNIS de l'ASPTT de HORBOURG-WIHR

L'ASPTT Colmar section tennis est basée sur le complexe sportif Charles Stinus, au 10 rue du Rhin à Horbourg-Wihr, où se trouvent nos deux terrains extérieurs ainsi que le club-house. Un court couvert est également à disposition au 7 rue de l'abattoir, c'est à cet endroit que se déroulent les cours en soirée ou par mauvais temps (hiver, pluie).



Pour l'ENSEIGNEMENT à destination des jeunes nous proposons les formules suivantes,

- ▶ L'école de tennis pour l'initiation et le loisir, destinée aux enfants à partir de 5 ans.
- ▶ Un centre d'entraînement pour nos jeunes compétiteurs jusqu'à 18 ans.

Les cours hebdomadaires ont lieu le mercredi après-midi, le samedi matin, ainsi qu'en fin d'après-midi le lundi, le mardi, et le vendredi. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.

Pour la saison en-cours, une soixantaine de filles et garçons ont plaisir à s'entraîner sur nos terrains, encadrés par des moniteurs diplômés.

Pour l'ENSEIGNEMENT à destination des adultes, nous proposons :

- ▶ Une formule adulte débutant particulièrement attractive permettant de suivre un cursus complet d'apprentissage du tennis sur 25 séances.
- ▶ Des séances hebdomadaires d'entraînement collectif pour les compétiteurs et adultes désirant progresser.

Les cours se déroulent en soirée le lundi, mardi, et vendredi, à partir de 19h00.

Et nous proposons bien sûr une formule d'adhésion simple, sans école de tennis ou entraînements, permettant à nos membres de réserver les terrains pour jouer.

Nos joueurs compétiteurs participent selon leurs niveaux et catégories d'âge aux compétitions par équipes organisées par le Comité départemental du Haut-Rhin ou de la Ligue Grand Est.

Plusieurs manifestations et événements sont proposés durant la saison, tels que les plateaux Galaxie pour initier les jeunes enfants à la compétition, des tournois TMC pour les jeunes, un tournoi classique pour les adultes, qui aura lieu du 4 au 14 juillet pour cette année.

L'année tennistique 2023 débutera le 1^{er} septembre 2022, les inscriptions à l'école de tennis pour les enfants auront lieu le mercredi 7 septembre 2022 de 14h à 18h et le samedi 27 août de 14h à 18h pour les adultes.

N'hésitez plus et venez nous rejoindre, les nouveaux membres, enfants ou adultes, compétiteurs ou de loisir sont les bienvenus !



Pour tout renseignement ou pré-inscription pour la prochaine saison vous pouvez contacter le trésorier :

Tél. 0619294177 - mail : asptt.colmar.tennis@orange.fr

Associations



La section DANSE de l'ASPTT : Découverte et pratique de la danse pour les enfants à partir de l'âge de 5 ans et jusqu'à 17 ans pendant les vacances scolaires été 2022

La section Danse de l'Asptt propose de découvrir la pratique de plusieurs danses :

La Danse Éveil, Le Show Dance, La Street Dance (Hip Hop), le Rock 'N' Roll, Les Danses latines en solo et en couples.

Ces danses sont destinées aux enfants âgés à partir de 5 ans et aux adolescents pendant les vacances de l'été 2022 « Juillet et début Août »

Cette découverte est proposée dans le cadre de l'édition 2022 des Animations Été de l'Agglomération de Colmar.

Lieu de l'activité danse : La salle de Danse de l'Asptt Aréna « climatisée » située au 2 rue de Montbéliard à Horbourg-Wihr.

Type de danses proposées :

- ▶ **Danse Éveil** dès l'âge de 5 ans et jusqu'à 7 ans qui a pour but d'apprendre l'éveil corporel et rythmique, la souplesse sur une base ludique avec la préparation d'une chorégraphie qui sera présentée à la fin de la semaine.
- ▶ **Show Dance** pour les enfants de 7 à 12 ans qui a pour objectif de construire une chorégraphie regroupant plusieurs types de pas de danse.
- ▶ **Street Dance** « Hip Hop Chorégraphique comme les vidéos clips » pour les enfants et les adolescents de 8 à 17 ans. Ce cours permet de découvrir la danse Hip Hop sur des musiques actuelles avec pour objectif de créer des chorégraphies styles clip-vidéo.
- ▶ **Rock 'N'Roll et les danses latines** en solo et en couples pour les enfants de 6 à 15 ans

Durées proposées : Stage d'une semaine de 5 jours « Du lundi au Vendredi » à raison d'une heure ou une heure et demie.

Participation Financière : À partir de 25€ la semaine complète



INSCRIPTION ET
RENSEIGNEMENTS :

06 85 68 31 88 ou 06 82 59 96 54 ou 06 15 38 37 56

HANDBALL :

Séances découvertes
« viens avec ton [ta] pote »

À la salle Kastler :

- ▶ pour les U9 Mixtes (2014/2015) :
les mardis 21 et 28 Juin de 16h45 à 18h
- ▶ pour les U11 Mixtes (2012/2013) :
les jeudis 23 et 30 Juin de 16h45 à 18h
- ▶ pour les U13 Garçons (2010/2011) :
les mercredis 22 et 29 Juin de 16h15 à 18h
- ▶ pour les U15 Filles ou U 18 Filles (2006/2007/2008/2009) :
le mercredi 15 Juin de 18h à 20h

Au Cosec de Fortschwihr :

- ▶ pour les U15 Garçons (2008/2009)
et les U18 Garçons (2006/2007) :
les jeudis 23 et 30 juin de 18h45 à 20h15



RENSEIGNEMENTS :

Vous pouvez contacter
la Secrétaire et Présidente des jeunes
M^{me} Weiss Annick par mail : hand.hw@wanadoo.fr
ou au 06 84 12 08 82 ou 03 89 23 46 36

POMPIERS :

SAMEDI 11 JUIN



A PARTIR DE 19H00

adresse :
CASERNE - 102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

du 14 mai au 03 juin
06 71 97 94 66 / 06 35 57 48 51
ou par mail :
amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr

**FORMULE TARTES FLAMBÉES
À VOLONTÉ 12 EUROS***

(- 12 ANS 6€)

*HORS BOISSON

“ SOIREE TARTES FLAMBÉES ”

SOUTIEN
aux
associations
Horbourg-Wihr

Vie quotidienne



Devenir Assistant(e) maternel(le) !

Le métier d'assistant(e) maternel(le) consiste à accueillir à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM), de manière habituelle, moyennant rémunération et de façon non permanente, des enfants confiés directement par leurs parents.

Disponibilité et responsabilité sont de mise pour veiller à chaque instant au bien-être et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés.

L'assistant(e) maternel(le) bénéficie des droits :

- ▶ Un statut professionnel
- ▶ Une formation de base
- ▶ Une couverture sociale d'assurances
- ▶ Maladie/maternité
- ▶ Régime fiscal avantageux

Une obtention d'agrément (pour une durée de 5 ans renouvelable) est délivrée par la Présidence de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le département organise et finance votre formation.

Pour entreprendre les démarches :

assistants.maternels@alsace.eu / Tél 03 69 69 31 00

Vous souhaitez vous informer ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information et d'échange destiné aux parents ayant besoin d'un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants et aux professionnelles de l'accueil individuel : assistants(es) maternel(les) et gardes à domicile. Le relais est un service de proximité gratuit, présent pour favoriser le dialogue entre employeur et employé dans l'intérêt de l'enfant.

RENSEIGNEMENTS :

Relais Petite Enfance
Rue du Rhin - 68180 Horbourg-Wihr
M^{me} Christelle MANDRES

03 89 41 58 22 - responsable.rpe@planete-recre.com

Passage de la balayeuse

Merci de libérer les stationnements le long des trottoirs aux dates de passage de la balayeuse.



Les 17 et 18 mai

Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'III (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5^{ème} division blindée, place du 1^{er} février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945 / Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilas, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue des hortensias, rue des oeillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard

Les 13 et 14 septembre

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.

Les 27 et 28 septembre

Cours des dimes, rue du castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des prétoriens, passage des centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des consuls, rue Argentovaria / Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel.

Les 11 et 12 octobre

Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R.Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand'rue à la rue de Lorraine)

Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés :

- ▶ Le dépôt ou l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés est une contravention de 4^{ème} classe punie d'une amende de 135 euros (art R. 634-2 du Code Pénal).

Particularité HORBOURG-WIHR :

- ▶ Suite à une **délibération du conseil municipal du 29 juin 2015**, des frais d'enlèvement pour un montant forfaitaire de 150€ (en plus de l'amende) sont facturés à l'auteur d'un dépôt hors des emplacements autorisés. Ce montant forfaitaire de 150€ est appliqué dans la limite d'un dépôt de 10kgs et d'une intervention des services techniques n'excédant pas 1 heure. Chaque kilo supplémentaire est facturé 1€ et si la durée d'intervention dépasse l'heure, un montant de 50€ par heure supplémentaire est facturé par agent déployé.



Vie quotidienne

Devenir papy ou mamie trafic : c'est le moment de postuler



Afin d'optimiser la surveillance des entrées et sorties des établissements scolaires communaux, la commune de Horbourg-Wihr recherche des personnes retraitées volontaires pour renforcer le dispositif « Papys et mamies trafic » pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

Ces personnels, reconnaissables avec leurs gilets jaunes, ont un rôle de proximité avec les familles. Ils sensibilisent les enfants, leurs familles et les automobilistes aux règles de sécurité et les aident à traverser les routes en toute quiétude.

Le recrutement est ouvert aux personnes retraitées âgés de 70 ans maximum disponibles les jours scolaires aux horaires d'entrée et de sortie de classe et qui remplissent les conditions d'aptitude. Une modulation des horaires et des jours d'intervention selon les disponibilités est possible.

Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire et incompatibles avec la fonction visée.

Les candidats retenus suivront une formation dispensée par la police municipale sur la prévention et la régulation de la circulation.

Si vous êtes intéressé(e) par un complément de rémunération, motivé pour rencontrer les habitants de votre commune et disponible aux horaires d'entrée et sortie d'école, nous vous invitons à proposer votre candidature.

CANDIDATURE :

Par courrier : Monsieur le Maire
Mairie - 44 Grand'Rue - 68180 Horbourg-Wihr
ou par courriel à : rh@horbourg-wihr.fr

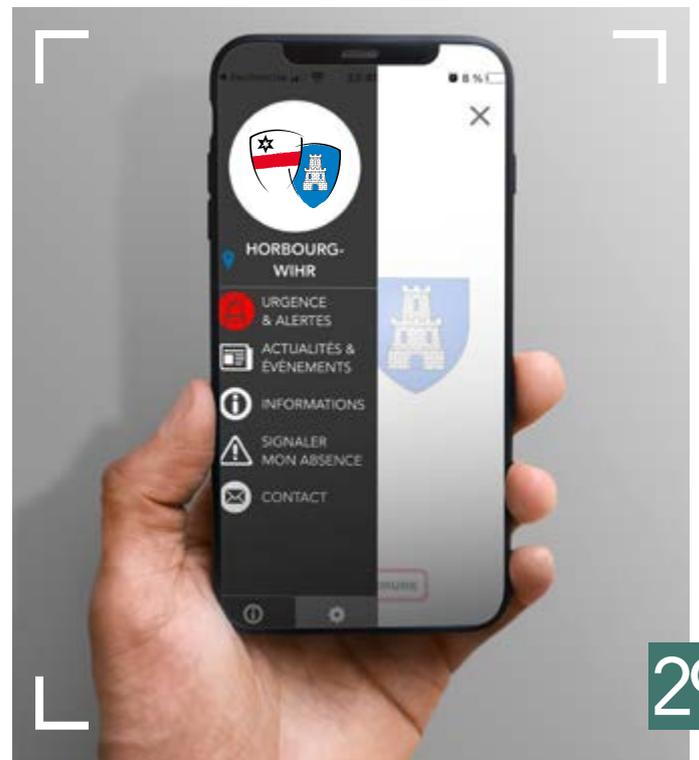
Application INFOS COMMUNE

La commune va se doter d'une application sur mobile.



Celle-ci permettra aux citoyens de :

- ▶ Être alertés en temps réel d'un danger, d'une vigilance météo, inondation, enlèvement, attentat ...
- ▶ Sauver des vies avec un accès rapide aux différents numéros d'urgence, ainsi que la géolocalisation des défibrillateurs les plus proches
- ▶ Lire les actualités de la commune et consulter les événements à venir
- ▶ Signaler votre absence avec la procédure « Opération Tranquillité Vacances »
- ▶ Contacter la mairie



Vie quotidienne

Base Nautique de Colmar-Houssen : deux billets gratuits pour les habitants de Colmar Agglomération

OUVERTURE :

La base nautique de Colmar Houssen sera ouverte de la manière suivante :

À partir du 14 mai jusqu'au 31 mai (si beau temps et température agréable), tous les jours de 13h à 19h

Attention : les informations sur l'ouverture durant le mois de mai, seront communiquées sur Google chaque jour et reliées au maximum sur les réseaux sociaux. De plus, l'ouverture du site durant cette période, reste étroitement liée à la capacité par la collectivité de recruter des MNS en quantité suffisante pour garantir la sécurité des usagers.

Du 1^{er} juin au 30 juin, tous les jours de 13h à 19h.

Du 1^{er} juillet au 4 septembre, de 10h à 19h et jusqu'à 20h, les vendredis et samedis.

Du 5 septembre au 30 septembre, fonctionnement identique à celui du mois de mai.

COMMENT RETIRER MES 2 BILLETS GRATUITS :

Je me rends à la mairie de mon lieu de résidence*, avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Je remplis le bon de retrait et je le laisse à l'agent d'accueil. **Important : pas de billet pour les enfants de moins de 6 ans (accès gratuit pour tous les enfants de moins de 6 ans)**

*pour les habitants de Colmar : opération de distribution à la piscine Aqualia jusqu'au 1er juin inclus, tous les mercredis et vendredis, de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Attention, les 3 billets offerts pour l'accès aux piscines de Colmar sont exclusivement réservés aux résidents de Colmar (les piscines ne sont pas de la compétence de C.A. contrairement à la base nautique)

ACHAT BILLETS ET TARIFS SPÉCIAUX :

Le tarif normal est de 4€ 1 entrée et 40€ 11 entrées. Comme chaque année, les résidents de Colmar Agglomération bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'accès à la base nautique. Billet unitaire de 3€ et/ou abonnement de 11 entrées pour 30€ (+ 0,90€ pour l'activation de la 1^{ère} carte magnétique, obligatoire).



COMMENT PUIS-JE ACCÉDER À CES TARIFS PRÉFÉRENTIELS ?

Physiquement : à la base nautique avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sur internet : en me connectant directement sur <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/> ou en me rendant sur le site de Colmar Agglomération (l'achat de la carte « abonnement 11 entrées » nécessitera un 1^{er} passage à la caisse de la base nautique pour le retrait de ma nouvelle carte magnétique).

RECHARGEMENT DE VOTRE CARTE D'ABONNEMENT 11 ENTRÉES :

Physiquement : à la base nautique avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sur internet : en vous connectant à votre compte sur le site <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/>

Colmar Agglomération propose comme chaque année, durant les vacances scolaires d'été, du 11 juillet au 28 août 2022, un grand choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2017.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 03.89.20.67.93 ou par mail à animations.ete@agglo-colmar.fr ou sur le site de Colmar Agglomération <https://www.agglo-colmar.fr/animations-ete>



Cet été, la police municipale assure l'opération Tranquillité Vacances visant à surveiller la commune et notamment les habitations en l'absence des résidents. Si vous souhaitez bénéficier de l'opération, **téléchargez le formulaire sur le site de la commune www.horbourg-wihr.fr et retourner-le en mairie.**

TRIBUNE Ensemble pour Horbourg-Wihr

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire. » (Henri BERGSON, Philosophe).

L'engagement des élus du groupe majoritaire a suivi cette ligne de conduite pour préparer avec conscience et pragmatisme l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Comme cela est le cas traditionnellement, le premier trimestre de l'année a été consacré à l'élaboration du budget pour 2022. Notre objectif au quotidien est d'être en soutien de l'ensemble des énergies du territoire grâce à une sincère ambition en matière d'investissements. Comme nous nous y étions engagés, nous n'augmentons pas les taux d'imposition communaux. Cet engagement respecté et tenu est d'autant plus fort que nous sommes dans une période où la préservation de votre pouvoir d'achat est une véritable priorité.

En 2022, nous mobiliserons ainsi plus de 3,2 millions d'euros d'investissements. Ce chiffre démontre la volonté de notre équipe municipale d'investir pour l'avenir en réalisant des projets structurants qui renforceront l'attractivité et le dynamisme de Horbourg-Wihr.

Cette année sera donc marquée par les premières dépenses liées au projet scolaire et périscolaire qui se situera derrière la salle Kastler. Ce projet d'envergure dotera notre commune d'installations de qualité, saines et répondant aux besoins des usagers. Parallèlement, nous continuerons d'investir pour nos écoles actuelles avec notamment la mise en accessibilité de l'école des Marronniers ou bien encore l'acquisition de matériel informatique pour nos élèves. Nos enfants sont notre avenir, offrons leurs les meilleures conditions d'apprentissage.

Depuis notre installation à la tête de la commune, nous avons pris le chemin d'une rénovation progressive de l'ensemble de nos salles communales qui sont pleinement utilisées. En 2022, l'historique salle Kastler connaîtra de multiples travaux pour un peu plus de 133 000 €.

Autre sujet d'importance et non des moindres, le pont des Américains. Fermé à tout passage depuis fin octobre 2020, notre équipe municipale en lien avec nos services et nos partenaires travaillent au devenir de l'ouvrage et au franchissement de la rivière. Une réunion publique organisée le 19 février dernier nous a permis de constater à quel point vous étiez toutes et tous attachés à ce pont et à son histoire. Comme nous nous y étions engagés, nous reviendrons vers vous très prochainement afin de vous informer des évolutions.

Enfin, soucieux de préserver et de faire évoluer le cadre de vie, de nombreux travaux liés à la voirie seront réalisés, avec notamment la végétalisation des trottoirs de la rue du 8 mai ou bien encore des travaux liés à l'éclairage public afin de gagner en économie d'énergie grâce au remplacement de certains mâts et la mise en place d'ampoules LED.

Pour les jeunes et moins jeunes d'entre nous, vous avez déjà pu constater que nous avons commencé notre plan de rénovation des aires de convivialité avec, en avril, l'inauguration de celle située rue de Riquewihr. Nous souhaiterions poursuivre avec la rénovation de l'aire de la rue Gloxin et la création d'un city-park dans le quartier Wihr.

L'avenir est une opportunité, mais aussi une obligation. Nous l'avions annoncé, le budget 2022 en est un nouvel exemple : notre politique communale est guidée par le souci premier d'améliorer votre quotidien. Loin des polémiques et des contre-vérités émises par le groupe d'opposition, nous continuons à travailler pour votre bien et l'avenir de nos enfants avec apaisement et sérénité.

Thierry STOEBNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Lise OSTERMANN, Jérôme AUBERT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER pour « ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR ».

TRIBUNE Horbourg-Wihr Demain

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr, Les membres du groupe « Horbourg-Wihr Demain » vous souhaitent de passer un bel été en espérant une météo clémente et une situation sanitaire et internationale apaisée. Ce début d'année a été marqué par la tenue du débat d'orientation budgétaire en février ainsi que l'approbation du compte administratif 2021 et le vote du budget primitif 2022 en mars, l'occasion pour notre groupe d'intervenir en séance du Conseil Municipal. Une partie de la majorité actuelle s'obstine à vouloir imposer un projet scolaire extrêmement coûteux (y compris en matière environnementale) dont le montant est provisoire et incomplet (le raccordement aux différents réseaux et l'adaptation des voiries ne sont pas chiffrés) et financé partiellement en ayant recours à l'emprunt pour un bénéfice finalement faible pour l'ensemble de la population mais avec des conséquences néfastes pour l'équilibre et l'harmonie de la commune. Un seul projet va en définitive conduire la commune dans une impasse financière car il va mobiliser l'essentiel des ressources financières pendant des décennies et ce au détriment d'autres investissements, des choix devant inévitablement être opérés à l'avenir. Nous savons par exemple qu'après des années d'études et d'expertises, Colmar Agglomération va engager un important programme de travaux de mise aux normes en matière d'assainissement étalé sur dix ans. Ces travaux déjà retardés sont nécessaires car nos réseaux d'assainissement sont saturés et vieillissants. Nous souhaitons que ce programme puisse être accompagné, en cas de besoin, de travaux de réfection complète de la voirie et de remplacement des autres réseaux (éclairage public, électricité, téléphonie etc.) qui sont à la charge de la commune.

Alors que dans la plupart des communes la prudence est de mise, à commencer par Colmar, l'optimisme affiché par le maire et ses adjoints interpelle et interroge voire inquiète.

En effet, le maire et son groupe ne semblent pas réaliser qu'une nouvelle baisse des dotations de l'État à long terme (plusieurs milliards d'euros par an) est inéluctable de même qu'une augmentation durable du coût des matériaux avec le risque de plomber tout programme d'investissement d'ici 2026. Il ne s'agit donc pas de confondre optimisme et fuite en avant mais de rester responsable ! Heureusement que la majorité actuelle peut « vivre sur l'héritage » laissé par ses prédécesseurs qui ont assaini les finances communales tout en menant une politique ambitieuse en matière d'investissements dans de nombreux domaines. Ainsi, les investissements menés sous l'ancienne mandature ont encore représenté 66% du montant total des dépenses d'investissement en 2020 et 56% en 2021.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER et Serge HAMM pour « HORBOURG-WIHR DEMAIN »

Facebook : Horbourg-Wihr Demain, le groupe.

TRIBUNE Virginie Mathieu

L'annonce par la majorité municipale lors du vote du budget de son intention de souscrire une dette sur 25 ans minimum va engager considérablement l'avenir de la commune et entraver les 4 prochaines mandatures. Il est loin le temps des belles promesses de l'équipe en place qui annonçait dans son programme électoral « investir intelligemment pour qu'aucune équipe

municipale ne soit empêchée dans la réalisation de ses projets sur le long terme ». Entre les promesses et les actes, il y a un gap juste énorme !
Bien à vous,

Virginie MATHIEU



LE Fil AGENDA



Samedi 14 mai à partir de 9h
Nettoyage de printemps
journée citoyenne

Samedi 21 et dimanche 22 mai
Exposition

de l'Association Point de l'œil,
📍 Salle A. Kastler

Portes ouvertes

de l'Association Plaisir de peindre,
📍 Salle d'activités 3, salle A. Kastler

Portes ouvertes

de l'Association Origami Alsace



Vendredi 3 juin
de 15h30 à 19h30

Don du sang

COLLECTE ORGANISÉE PAR L'AMICALE
DES DONNEURS DE SANG

📍 Salle Horbourg, rue des Sports



Samedi 11 juin à partir de 19h

Soirée tartes flambées

organisée par l'amicale des sapeurs pompiers
de Horbourg-Wihr

Dimanche 12 juin

Élections législatives – 1^{er} tour

Fête du jeu

organisée par l'association Enfance Éveil à la Ludothèque



Dimanche 19 juin

Élections législatives
2^{ème} tour

Dimanche 26 juin

Fête de la musique,

📍 Autour de la salle de Wihr, rue de Fortschwihr



Lundi 27 juin à 19h30

Conseil municipal

📍 Salle du Conseil, en Mairie

Samedi 2 juillet à partir de 19h

Soirée tartes flambées

organisée par l'Association Le Vallon

📍 Au foyer A. Schweitzer, rue du Nord

Jeudi 14 juillet

Feu d'artifice,

📍 Salle A. Kastler



Samedi 27 août

75^{ème} anniversaire

de l'inauguration du pont
des Américains

📍 Sur site et salle Horbourg, rue des Sports

Lundi 19 septembre à 19h30

Conseil municipal

📍 Salle du Conseil, en Mairie



* sous réserve des contraintes liées à l'évolution de la crise sanitaire. Agenda non contractuel.



Commune de
Horbourg-Wihr

+ d'info
consultez :

www.horbourg-wihr.fr



www.agglo-colmar.fr

